Pauvreté. Le journal « La Marseillaise » s'est procuré le rapport d'analyse du Centre communal d'action sociale.

Sombre tableau 28/12/2011 de la situation sociale

■ Un constat sans appel. C'est en résumé la teneur du rapport d'analyse des besoins sociaux 2011-2012 dressé par les services du Centre communal d'action sociale (CCAS). Les indicateurs de la pauvreté et de la précarité à Marseille sont en effet presque tous au rouge.

Parmi les onze villes francaises de plus de 200 000 habitants, la cité phocéenne détient ainsi le record du taux de chômage (12,7% contre 8,7% pour Paris et 8,3% pour Lyon). Elle affiche également la plus forte proportion de personnes sans diplôme (24,8%) et de bénéficiaires de l'allocation parent isolé (3%) soit quatre fois plus que Paris (0,7%) et un tiers de plus que Montpellier (1,9%).

Au sein des villes les plus peuplées de France, Marseille compte également la plus grande part de familles monoparentales : 12,7% pour une moyenne nationale de 4,4%. Des données, qui mises bout à bout, témoignent des difficultés rencontrées par une importante partie de la population marseillaise.

Des inégalités marquées entre arrondissements

A l'échelle municipale, le rapport d'analyse du CCAS pointe de fortes disparités sociales entre les différents arrondissements. Trois groupes se détachent : les 7e, 8e, 9e et 12e arrondissements caractérisés par une « aisance économique et sociale » ; les 4e, 5e, 6e, 10e, 11e, 13e et 16e marqués par une certaine « stabilité sociale » ; et enfin les 1er, 2e, 3e, 14e et 15e touchés par la précarité.

Dans ce dernier ensemble, le taux de chômage varie de 25 à 30,6%, niveau atteint par le 2e arrondissement, soit trois fois plus que dans le 12e (9,6%) ou le 8e (9,9%). La taille des ménages y est plus petite et la proportion de familles monoparentales plus élevée. Ainsi dans le 14e arrondissement, 18,3% des foyers sont monoparentaux contre 9,2% dans les 8e et 9e. De même, 40,2% des habitants du 14e sont sans diplôme, c'est à dire plus de trois fois le taux observé dans le 7e (12,3%).

La réforme des retraites devrait aggraver la précarité

De même, selon le rapport, les 40 500 allocataires du RSA socle et les 10 000 du RSA activité que compte la cité phocéenne fin 2010, ne sont pas répartis de façon égale sur le territoire communal. Ainsi, un quart des 25-59 ans du 3e arrondissement sont allocataires du RSA socle contre un dixième de la population à l'échelle de la ville.

Ce sont les arrondissements déjà les plus concernés par ce minimum social qui ont vu leur nombre d'allocataires croître le plus fortement entre 2009 et 2010. On constate en effet, en un an, une augmentation de 28,8% du nombre d'allocataires dans le 15e, +26% dans le 14e, ou encore +21% dans le 3e.

Les mêmes inégalités par secteurs géographiques se retrouvent dans la localisation des bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH) et du minimum vieillesse. Le rapport d'analyse souligne pour ce dernier, que le nombre de personnes âgées qui en ont besoin (36 000) a augmenté de 6% entre 2008 et 2010, alors même qu'au niveau national il reste stable. C'est le 1er arrondissement qui concentre le plus grand nombre de retraités qui perçoivent le minimum vieillesse (31%). Une situation qui ne devrait pas aller vers le mieux, le rapport reconnaît même « qu'avec la réforme des retraites on peut supposer que les personnes âgées seront de plus en plus nombreuses à être touchées par la précarité, voire à basculer dans la grande pauvreté ». Cruel constat dans une ville où le maire, qui préside le CCAS, est aussi président du groupe UMP au Sénat.

Concernant la précarité liée au coût des loyers, le rapport estime à 15% la part de la population marseillaise qui bénéficie d'une aide au logement. Là encore, les mêmes fractures territoriales apparaissent : un habitant du centreville (1er, 2e et 3e) sur quatre reçoit une aide au logement. Dans les quartiers Nord, leur proportion varie entre 16 et 19%, tandis qu'au Sud elle s'établit à moins d'un dixième.

Au regard de ce sombre tableau de la situation sociale, le rapport plaide pour une « lutte contre les difficultés et inégalités sociales qui mobilise l'ensemble des acteurs car il serait vain de vouloir s'attaquer à une seule dimension » du problème.

Juste appréciation mais pour y parvenir, une volonté politique forte et d'importants moyens sont nécessaires. Pour l'heure, force est de constater qu'ils manquent au plan national comme municipal.

LÉO PURGUETTE